



Association des parents  
École communale « le Ry d'argent » Rhisnes  
[ap.ecolerydargent@gmail.com](mailto:ap.ecolerydargent@gmail.com)  
<https://www.ecolelerydargent.be/association-des-parents/>

## **Compte rendu des vœux de l'AP du 15.01.2024**

Personnes présentes: Arnaud Dricot, Julien Coppe, Xavier Anciaux, Frédéric Keller, Delphine Goderniaux, Katherine Demin, Hélène Genevrois, Audrey Peltyn, Estelle Mayard, Gilles Huet, Paul Baudine, François Duprez, Madame Fisse, Madame Baudine, Madame Anne B., Madame Hélène, Madame Magali, Madame Anne M., Madame Catherine, Madame Mathilde

Personnes excusées: Sébastien Bocquet, Laurence Neuville

### **1. Organisation du Comité**

Le Comité se réunit au moins une fois tous les 2 mois et au minimum avant chaque réunion plénière de l'AP. Il s'est réuni une première fois le 5 janvier pour discuter de la répartition des rôles et responsabilités, ainsi que pour préparer les vœux de l'AP.

Voici la première ébauche de répartition des tâches, sachant que le Comité fonctionne de manière collective et flexible selon les disponibilités et affinités de chacun:

- Coordination réunions, communication (Konecto, site web, etc) et marche: Delphine
- Trésorerie/compta: Julien
- Sponsoring/VTT: Arnaud
- VTT: Fred
- Bar, réseaux sociaux, projet biblio: Kath
- Gestion documentaire & IT: Xavier

**! Nouvelle adresse mail ([ap.ecolerydargent@gmail.com](mailto:ap.ecolerydargent@gmail.com)) !**

Toute demande, question, suggestion... est à envoyer sur l'adresse mail de l'AP accessible à l'ensemble du Comité qui est disponible pour n'importe quel sujet.

Un compte Konecto au départ de cette nouvelle adresse mail sera créé et ainsi rendu accessible à l'ensemble du Comité.

### **2. Etat des lieux des comptes de l'AP**

La modification des représentants du compte bancaire de l'AP est toujours en cours, mais est en voie de finalisation. Pour le moment, le Comité n'a pas encore accès au compte et ne peut donc réaliser les derniers paiements demandés par l'école. Cela sera fait dès que possible.

Julien présente l'état des lieux du compte et des dépenses depuis l'Assemblée générale du 30.11.2023 (cf. présentation).

Au 15.01.2024, l'AP a dépensé 42% de son budget annuel pour l'école (pour rappel, 13.000 €). Depuis le 30.11/2023, 970€ ont été octroyés aux classes pour leurs activités (dans le cadre du budget annuel par enfant octroyé par l'AP) (cf. présentation).

A noter que la classe de P4 a déjà consommé le budget annuel octroyé par l'AP.

Il est proposé d'éventuellement refaire une Assemblée générale budgétaire pour revoir les montants octroyés au niveau des classes, notamment pour prendre en compte les nombreux enfants qui sont arrivés en accueil chez Mme Catherine.

### **3. Retour sur les événements passés**

#### **a. Souper de Saint-Nicolas (9.12)**

Mme Baudine explique que le souper de Saint-Nicolas a permis un bénéfice d'environ 430 €, après l'achat des cadeaux de Saint-Nicolas pour les élèves et les classes.

L'AP remercie l'école pour l'organisation et François pour la sonorisation qui a beaucoup plu aux enfants. Elle souligne qu'il faudrait signaler sur les tarifs que l'eau du robinet peut être gratuite pour les enfants. Elle informe qu'elle dispose encore d'un stock de sauces (mayonnaise, ketchup, andalouse) important au grenier, que l'école n'hésite pas à demander. Enfin, il faudrait visibiliser davantage les sponsors du VTT lors de cet événement car cela fait partie des contrats de sponsoring (visibilité des sponsors dans tous les événements de l'école).

#### **b. Marché des saveurs au profit des classes de neige des P5-P6 (21/12)**

La seconde édition du marché des saveurs a eu beaucoup de succès.

L'AP salue cette initiative. Il serait peut-être juste opportun de revoir la logistique de la partie "animations" par les élèves (l'organiser dans la salle de gym, sur un podium... pour qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure audience).

### **4. Événements à venir**

#### **a. Marche & portes ouvertes (14.04)**

Delphine & Hélène vont coordonner un petit groupe de travail pour la préparation de la marche familiale (dont l'organisation est prise en charge par l'AP). Un Konecto a été envoyé et plusieurs personnes ont déjà répondu. Une réunion sera organisée fin janvier, début février.

Entre-temps, quelques contacts ont déjà été pris:

- Steve Servais pour la confection de l'affiche
- Maison de la mémoire rurale pour collaboration
- Propriétaire du Bois d'Hulplanche pour accès → pas possible en accès libre mais l'école pourrait y accéder avec les enfants de manière exceptionnelle

Il faudra prendre contact avec la Commune ainsi que BeWapp pour l'action ramassage des déchets et les points de collecte.

b. Fancy-Fair (1.06)

Réflexion en cours sur le thème.

Recherche de châteaux gonflables en cours (Home Expert Immo, Katherine).

Réflexion sur une pêche aux canards plus durable. Un partenariat avec le magasin de jeux "Le Bois futé" est envisagé.

D'autres animations sont proposées: jeux en bois de la bibliothèque-ludothèque de La Bruyère (Meux), jeux de massacre (tenus par les P5-P6?).

L'AP tiendra le bar lors de l'événement et réalisera les brochettes de bonbons.

c. VTT (20.10)

L'AP rappelle que le VTT 2024 tombera le dimanche 20.10, c'est-à-dire le 1er dimanche des congés d'automne. Au vu du calendrier VTTiste régional et des élections communales le 13.10, il est difficilement envisageable de changer de date. L'AP demande à l'école de confirmer sa disponibilité.

Il faudra anticiper et communiquer au plus tôt.

Un Konecto pour créer le groupe de travail VTT sera envoyé dans les prochaines semaines.

Concernant les sponsors, il est prévu de démarrer le démarchage au plus tôt. L'AP est en train de revoir la plaque promotionnelle.

## 5. Projets en cours

a. Cours de secourisme

Mme Fisse réitère la volonté de l'école de se former en secourisme et demande une participation de l'AP. La formation concernerait à la fois les enseignants et les élèves des 5e et 6e primaires.

L'AP donne un signal positif. Un montant de 1000 € est prévu dans le budget annuel pour des projets plus thématiques de l'école, ce qui ne nécessite pas de convoquer une nouvelle Assemblée générale.

b. Informatisation de la bibliothèque

Katherine explique que l'encodage des livres de la bibliothèque de l'école prend plus de temps que prévu. Deux après-midi des congés de Noël ont été consacrés à l'encodage et l'étiquetage des livres, mais le logiciel n'est disponible que sur un seul PC et la connexion est parfois difficile, ce qui prend beaucoup de temps.

Xavier propose de fonctionner via un serveur payant, il se coordonnera avec Katherine pour comprendre le problème et envisager une solution.

En attendant, la bibliothèque pourrait rouvrir selon l'ancien système papier en attendant que l'encodage se termine.

Pour rappel, la bibliothèque de l'école est accessible aux enfants et aux parents les lundis de 15h40 à 17h pour emprunter des livres. Pendant le temps scolaire, les enfants y ont accès avec leurs enseignants pour diverses activités.

## 6. Divers

a. Jeux dans la cour et projets d'aménagement

Début d'année, l'AP et l'école ont investi dans des nouveaux jeux pour la cour de récréation. Force est de constater que les enfants ne prennent pas soin de ces jeux et beaucoup sont déjà cassés, abimés, manquants... Malgré plusieurs avertissements, les choses ne s'améliorent pas. L'école réfléchit à des solutions, quitte à retirer les jeux pendant quelque temps.

L'AP suggère peut-être d'investir dans des jeux plus solides, comme des petits parcours en bois, poteaux, etc, par exemple dans le pré. L'école explique que des aménagements sont prévus dans le pré (et qu'il vaut donc mieux attendre avant d'envisager l'installation de ce type de jeux): à court terme, de nouveaux modules vont être placés, et à plus long terme, il est envisagé une extension de l'école avec la construction de nouvelles classes. A ce sujet, l'école est en attente d'une réponse de la Fédération Wallonie-Bruxelles suite à une demande de subside (plan milliard) d'ici à la fin février.

b. Organisation des classes maternelles

Mme Fisse explique que les règles prévues légalement qui permettent aux écoles de bénéficier d'un enseignant supplémentaire à temps partiel sont extrêmement compliquées. Pour le moment, vu le nombre total d'élèves en maternelles, 3 temps pleins (Mme Catherine, Mme Emilie et Mme Mathilde) et un mi-temps (Mme Marie) se partagent les classes. La logique appliquée par l'école est de faire passer les élèves les plus âgés dans la classe supérieure afin de répartir équitablement le nombre d'élèves par enseignante. Des changements devraient s'opérer dans les semaines à venir. Mme Fisse communiquera ces changements en temps utile et reste disponible pour répondre aux questions des parents.